

TOURNOI INTERNE - SPUC

2022/2023



• I - Cadre Règlementaire

I.1 - Le tournoi interne du SPUC est un tournoi homologué à la FFT réservé aux adhérents licenciés au club âgé d'au moins 16 ans. Il sera proposé un tournoi Open Dame et un tournoi Open Homme.

I.2 - Le tournoi interne du SPUC sera organisé sous forme de tableau traditionnel (style TPC avec date limite et élimination directe). Un format avec des poules pourra être proposé si le nombre de participants est peu important.

I.4 - Le tournoi se déroulera de octobre 2022 à juin 2023.

I.3 - Le juge arbitre pour ces 2 tournois est M Baptiste CHARRIER.

I.4 - Pour toute question d'ordre administrative ou organisationnelle votre interlocuteur sera M. GAUTIER Jean-Claude ou CAUPOS Jérôme (mail : spuctennis33@gmail.com / Objet : Tournoi interne).

• II - Inscription

II.1 - Pour participer au tournoi, chaque participant doit avoir lu et approuvé ce règlement.

II.2 - Le droit d'engagement au tournoi interne est fixé à 7 €. L'inscription ne sera valide que lorsque le règlement a été effectué et que les adhérents sont à jour de leur cotisation (adhésion et licence 2022).

II.3 - Le paiement se fera exclusivement en ligne via l'application Ten'Up.

Chaque participant devra indiquer ses coordonnées téléphoniques pour l'organisation des rencontres.

II.4 - **Date limite des inscriptions : Dimanche 2 octobre 2022.**

Attention, aucune inscription ne sera prise après cette date quelque soit le classement.



• III - Le tableau

III.1 - Le tableau sera affiché sur le panneau dans le club house et sur le site internet du SPUC (<https://www.spuctennis.fr/>).

III.2 - Pour chaque tour, tous les matchs doivent être joués avant les dates limites indiquées dans les tableaux et les résultats communiqués au juge arbitre (Mail du club : spuctennis33@gmail.com ou par téléphone 0954003976).

III.3 - **Publication des tableaux : Samedi 15 octobre 2022.**

- **IV - Déroulement des matchs**

III.1 - Tous les matchs se jouent au format de jeu 2 (2 sets gagnants avec jeu décisif lors des 2 premières manches et SJD au troisième set).

III.2 - **C'est le joueur le mieux classé ou souligné dans le tableau qui sera responsable de la réservation (voir paragraphe V) et qui fournira les balles (Balles neuves).**

III.2 - **Tous les matchs doivent impérativement être effectués avant les dates limites indiquées sur les tableaux.** Attention, si une rencontre n'a pu avoir lieu avant la date limite, l'un ou les deux joueurs peuvent être considérés comme forfait (WO - Tournoi officiel et homologué). En cas de difficulté, veuillez contacter le juge arbitre ou un responsable administratif (spuctennis33@gmail.com / Tournoi interne) qui en avisera la commission sportive pour statuer sur le litige.

- **V - Réservations**

V.1 - **Les rencontres auront lieu prioritairement sur les terrains extérieurs.** Il y aura la possibilité de jouer en salle en semaine sur les heures creuses (9h/17h) non prises par les enseignants. Les matchs du tournoi interne ne sont pas prioritaires sur les rencontres par équipe.

V.2 - Après chaque match, le vainqueur devra contacter son prochain adversaire (un mail sera envoyé à tous les participants avec leurs coordonnées téléphoniques afin de convenir d'une date pour la réalisation du match.

V.3 - Pour pouvoir réserver un terrain 2 heures pour vos rencontres, des tickets invités supplémentaires seront accordés à chaque joueur pour les réservations (joueur A + invité puis joueur B + invité). **Les joueurs devront réserver les terrains sur Ten'Up pour leur rencontre.**

V.4 - Afin de limiter les problématiques liées aux matchs durant plus de 2 heures, il vous est demandé de commencer votre échauffement à l'heure exacte de début de votre réservation et de ne pas dépasser les 10 minutes d'échauffement. Toutefois, si le match dure plus de 2 heures, 3 possibilités s'offrent aux participants :

- Continuer le match si personne n'a réservé le créneau suivant.
- Continuer le match sur un autre court (sur le même site ou sur l'autre).
- En cas d'impossibilité de poursuivre la rencontre (pas de terrain de libre sur les deux sites), les 2 joueurs doivent convenir d'un rendez-vous (rapproché) pour terminer le match avant la date butoir. A la reprise, le match reprendra là où il avait été interrompu et si possible sur le même court (pas obligatoire). Pensez donc bien à noter le score (le serveur, le côté, ...).

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter par mail : spuctennis33@gmail.com (Objet : Tournoi interne adulte) ou par téléphone : 0954003976.

LA COMMISSION SPORTIVE